

L'an 2022, le bureau de l'association foncière de Waltenheim régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SCHOTT-Président

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	5	5 Pour : 5 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BRUCKERT Daniel, M. RIBSTEIN André, M. SCHNEIDER Patrice, M. SCHNEIDER Hervé, M. SCHOTT Jean Louis

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

M. BOULAY Christian, M. KESSLER Philippe, M. MARTIN Paul

Date de la convocation
11 janvier 2022

Date d'affichage
11 janvier 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

28 janvier 2022

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

28 janvier 2022

Le bureau de l'association foncière, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SCHOTT après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 24 janvier 2022.

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	51,57
	- un excédent reporté de :	5 011,84
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	5 063,41
	- un excédent d'investissement de :	987,14
	- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
	Soit un excédent de financement de :	987,14
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	5 063,41
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	5 063,41
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	987,14

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à WALTENHEIM

Le Président Jean-Louis SCHOTT



(Handwritten signature)